

Postulat :

Suite à l'étude et au vote du budget 2020, il m'apparaît que la maîtrise des coûts du réseau d'accueil des Toblerones (RAT) est problématique. Notre commune, bien que contributeur important du RAT ne dispose pas des éléments nécessaires pour se déterminer sur la pertinence des augmentations continue de notre contribution au RAT.

Notre structure d'accueil est retable car occupée à plus de 90%. Il s'avère que certaines communes faisant partie du réseau et opérant des structures d'accueil ne parviennent pas à les remplir afin d'assurer leur autofinancement, mais ne souhaitent pas y renoncer.

Dans la mesure où la gestion du RAT ne permet pas d'assurer l'autofinancement adéquat des structures d'accueil, il existe un déficit qui doit être supporté par l'ensemble des communes du réseau. Je n'approuve pas cette situation et force est de constater que notre commune paye toujours plus pour des prestations identiques. Se pose dès lors la question de la participation de notre commune au RAT.

Je dépose donc un postulat au sens de l'article 57 du règlement du conseil communal et invite la Municipalité à bien vouloir étudier l'opportunité de quitter le RAT et de créer une nouvelle structure d'accueil en partenariat avec d'autres communes qui partagent notre souci de financement.


Vincent Grandjean